

Premier plan

Le journal d'informations du PUCA plan | urbanisme | construction | architecture

N° 25 JANVIER - MARS 2012

AGENDA Janvier - avril 2012 **BRÈVES** La compétition Solar Decathlon. **PREBAT 2** : Bâtiments à énergie positive (BEPOS). Programme REHA, Requalification à haute performance énergétique de l'habitat : 2^e session. Consultations Les temporalités urbaines durables. Grand Toulouse : Alain Garès nommé Directeur de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA). **ENTRETIEN** Dominique Braye, Président de la Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines et président du Comité d'orientation du PUCA : L'intercommunalité, un outil de cohérence territoriale **LIBRAIRIE** Les publications du PUCA et chez les éditeurs **DOSSIERS** Mixité fonctionnelle : quelle place pour l'économie dans la ville du 21^e siècle ? – European 11 / Oser transformer la ville.



Les 18 projets European 11 © DR

Éditorial

Nous percevons une montée des demandes de connaissances sur la ville qu'elles soient issues de la recherche ou de l'expérimentation. Le présent numéro fait la part belle à cette dimension avec deux dossiers qui y sont consacrés : de la recherche avec la mixité fonctionnelle et de l'expérimentation avec le concours European 11.

Nous avons d'autres programmes sur la ville : d'abord celui sur la « Qualité et sûreté urbaine » qui a connu son point d'orgue lors d'un séminaire réunissant les acteurs, partie prenante, de l'action le 27 mars. Il montre, sur ce sujet sensible, comment des approches urbaines peuvent contribuer à améliorer la sûreté sans forcément privilégier la résidentialisation ou la vidéosurveillance (un dossier lui sera consacré dans le prochain numéro de Premier Plan). Ensuite, nous avons lancé en 2011 une recherche sur « L'urbanisme de projet en

chantier ». L'objectif est d'analyser des opérations d'urbanisme publiques innovantes impliquant des acteurs privés, opérations qui expérimentent nécessairement de l'urbanisme de projet avec les outils construits pour répondre à une autre logique que celle de l'approche par le projet. Nous avons également engagé un programme de recherche « Du périurbain à l'urbain » qui vise à éclairer des points aveugles sur la connaissance du périurbain diagnostiqués dans le quatre pages « Ville durable : Points d'accord et controverses dans la recherche » publié à l'automne 2008 et téléchargeable sur notre site internet. Enfin, sans souci d'exhaustivité, un appel d'offres de recherche sur la localisation des activités économiques et le développement durable des territoires a été lancé au printemps 2010.

La notion de mixité est d'abord invoquée dans sa dimension sociale : comment faire en sorte que la ville facilite la rencontre entre des individus et des ménages de caractéristiques sociales différentes ? La mixité fonctionnelle rejoint la

mixité sociale, car, comme le rappelle Nicole Rousier dans son entretien à l'occasion de son départ en retraite, la politique de la ville fait l'hypothèse que l'insertion d'activités économiques dans des quartiers populaires favoriserait la mixité sociale. En dehors de ces quartiers, ce programme de recherche questionne les contradictions entre la recherche de la mixité fonctionnelle et les approches de type clusters qui reposent sur une hyper spécialisation spatiale.

European est un programme du Puca, piloté par le GIP et European France, de dimension européenne. Concours d'architecture et d'urbanisme, European s'adresse aux équipes de jeunes concepteurs européens de moins de 40 ans, réunis en équipes multidisciplinaires dont le mandataire est architecte. Ce concours rencontre un intérêt croissant des villes qui en tirent un enrichissement de leurs réflexions au moment où les objectifs du développement durable font peser des contraintes nouvelles sur la croissance urbaine. Il attire aussi de très nombreux

jeunes concepteurs qui y voient un moyen d'accéder à la commande des villes en matière d'urbanisme : la dimension opérationnelle du concours a été délibérément accrue en donnant la possibilité aux villes d'exprimer leurs points de vue devant le jury de sélection. « Territoires et modes de vie en résonance : quelles architectures pour des villes durables ? » était le thème européen de la session 11 qui vient de se dérouler. Au sein de ce cadre, chaque ville fixe les objectifs du site qu'elle propose. Cette dimension européenne est très appréciée des élus et de leurs services car ils y trouvent une occasion d'échanges réciproques avec d'autres villes.

Enfin, le président de notre Comité d'orientation, Dominique Braye, nous fait l'honneur et l'amitié de prendre la parole en tant que président de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines sur notre programme de recherche sur l'intercommunalité.

Emmanuel RAOUL
Secrétaire permanent du PUCA

Brèves



© European 11

Les 18 projets European 11.

Agenda

11 JANVIER

MEDDTL – Grande Arche de la Défense
Paroi sud – salle 1 (niveau 3)
Colloque PUCA-ANAH-ADEME Lutte contre la précarité énergétique : résultats et enseignement des Actions expérimentales

6 FÉVRIER

MEDDTL – Grande Arche de la Défense
Paroi sud – salle 34M29 (34^e étage)
Séminaire de lancement du programme « Mixité fonctionnelle »
francois.menard@developpement-durable.gouv.fr

13 ET 14 FÉVRIER

Paris
Maison Suger – Fondation Maison des sciences de l'homme
Les Ateliers de morphologie – EHESS-ENSAD Morphogenèse et dynamiques urbaines Première rencontre : Morphogenèse et structure – origines des concepts
alain.parquet@ehess.fr

7 MARS - 10H - 13H

MEDDTL – Grande Arche de la Défense
Paroi sud – salle 1 (niveau 3)
Les matinées du CGEDD
Paysage global et territoire Conférence-débat animée par Ariella Masboungi
ariella.masboungi@developpement-durable.gouv.fr

7 AU 9 MARS

Saint-Etienne - Cité du design
Colloque international : La recherche s'expose. Espace public et sans domicile fixe
L'exposition de recherche en deux temps : du 7 au 18 mars et du 4 avril au 2 septembre 2012
www.citedudesign.com
http://colloque-expo.sciencesconf.org

15 MARS – 18H – 21H

ENSA de Paris – Belleville
Soirée – débat animé par le Moniteur
Requalification à Haute performance énergétique de l'habitat. Les enjeux, apports et perspectives de la requalification
http://www.reha-puca.fr/

3 AVRIL

Paris
Maison des travaux publics – Auditorium Auguste Brulé
Colloque : Eco -quartiers et environnement sonore De la lutte contre le bruit à la conception d'une ambiance sonore confortable
bouin@cidb.org

En savoir plus
josette.marie-jean-robert@developpement-durable.gouv.fr
tél : 01 40 81 24 30

Site internet du PUCA
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

CONCOURS

La compétition Solar Decathlon

Le Solar Decathlon est une compétition universitaire biannuelle dédiée à l'énergie solaire et l'éco-construction. Organisée depuis 2002 par le Département de l'Energie (DoE) en plein centre de Washington DC, le Solar Decathlon a pour objectif de faire découvrir au public les techniques de l'éco-construction et de l'informer sur l'énergie solaire et l'efficacité énergétique. La compétition a aussi pour but de stimuler l'innovation dans un secteur encore jeune et d'envoyer un signal fort quant à l'importance de former une nouvelle génération d'architectes et d'ingénieurs spécialisés dans les nouvelles techniques de la construction. Deux équipes françaises ont participé à l'édition 2010 qui s'est tenue en Espagne.

Les équipes de Grenoble et celle de Bordeaux ont terminé respectivement 4^e et 7^e de l'épreuve et concourent à nouveau pour l'édition de Madrid 2012. SUMBIOSI est le nom du nouveau projet de maison à énergie solaire qui doit concourir au Solar Decathlon Europe en 2012, autour des étudiants Arts et Métiers ParisTech de Bordeaux-Talence. SUMBIOSI prend le relais du projet Napevomo, qui a remporté le premier prix du développement durable au Solar Decathlon Europe de 2010, la maison Sumbiosi a l'objectif de réussir l'industrialisation à grande échelle de la maison. Pour répondre à la problématique de densification des villes, la Team Rhône-Alpes, autour de l'ENSAG, GAIA et de l'INES propose CANOPEA,

projet d'habitat solaire innovant intégrant les qualités de l'habitat individuel dans un contexte urbain. CANOPEA est un collectif de petits immeubles, appelés « nanotours », qui s'inscrit dans un quartier. Chaque nanotour est équipée d'un système de coursives extérieures mutualisées, qui offre des qualités spatiales similaires à celles d'une maison isolée verticale.

Prochains rendez vous :

- 2012, 14 au 30 septembre, Madrid.
- 2013, Etats-Unis (Los Angeles) et Chine.
- 2014, la France est candidate pour l'organisation d'un Solar Decathlon Europe.

Pour plus d'informations
Françoise Baudouin
Tél : 01 40 81 97 41
francoise.baudouin@developpement-durable.gouv.fr
site du concours : www.solardecathlon.com

PREBAT 2

Bâtiments à énergie positive (BEPOS)

Appel à candidatures auprès de collectivités territoriales, d'aménageurs et de maîtres d'ouvrage. Remise des propositions au plus tard le 27 avril 2012. Dans le cadre de la plate-forme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT2), le groupe projet "vers des bâtiments à énergie positive" (BEPOS) a exploré les nouvelles questions que pose l'exigence du bâtiment à énergie positive à l'horizon 2020, à l'élaboration du programme, au montage, à la conception et à la réalisation d'opérations. Dans l'optique de la constitution d'un consortium en 2012, le PUCA, en partenariat avec l'Ademe et avec le soutien de l'Ush, lance un appel à candidatures auprès de collectivités territoriales (communes, villes, communautés d'agglomérations...), d'aménageurs et de maîtres d'ouvrages (bailleurs sociaux, promoteurs...) qui souhaitent s'inscrire dans le programme

d'expérimentation. L'objectif est de concevoir des opérations comportant un ou plusieurs bâtiments de logements neufs ou réhabilitation dépassant le niveau de performance spécifié dans la réglementation thermique 2012 et de réunir les conditions nécessaires au lancement d'opérations fin 2012.

Le texte de la consultation est disponible sur les sites internet :
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca
www.prebat.net
www.ademe.fr
www.chantier.net

Pour plus d'informations
Françoise Baudouin
francoise.baudouin@developpement-durable.gouv.fr

CONSULTATION DE SOUTIEN À L'INNOVATION EN VUE D'EXPÉRIMENTATIONS

PROGRAMME REHA Requalification à haute performance énergétique de l'habitat - Session 2

Dans le cadre de la Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation sur l'Energie dans le Bâtiment (PREBAT2), le Plan Urbanisme Construction Architecture et ses partenaires lancent la seconde session du programme REHA en vue de monter des opérations expérimentales. Il s'agit d'enrichir le vivier de solutions innovantes et opérationnelles constitué lors de la première consultation REHA, et de tester ces solutions, réponses adaptables et déclinables, sur des opérations de requalification. Au centre des objectifs, la haute performance énergétique, mais pas seulement. La requalification, qui vise à mettre à un

niveau de performance équivalent au neuf des bâtiments existants, induit une réflexion plus large qui se décline autour d'enjeux multiples et imbriqués : urbains, architecturaux, techniques, environnementaux, économiques et sociaux. Dans cette optique, les équipes candidates - constituées à minima d'un binôme associant un maître d'œuvre et un partenaire industriel - sont invitées à formuler leurs propositions parmi un panel de 16 opérations-supports issues des secteurs public et privé. Dans un double objectif de faisabilité économique et d'industrialisation, la réflexion a été étendue à une échelle

plus large et à des patrimoines plus variés : groupements de bâtiments de logements collectifs, bâtiments à façades sur rue protégée, ensembles d'habitat groupés individuels ou intermédiaires.

Calendrier

- Lancement de l'appel à propositions : 16 janvier 2012
- Date de remise des propositions : 11 mai 2012
- Jury et proclamation des résultats : juillet 2012

Pour plus d'informations
Virginie Thomas : 01 40 81 63 65
virginie-d.thomas@developpement-durable.gouv.fr
Christophe Perrocheau : 01 40 81 24 33
christophe.perrocheau@i-carre.net

NOMINATION

Grand Toulouse : Alain Garès nommé directeur de la SPLA



© DR

Après deux ans à la direction générale du développement urbain et durable de la ville de Toulouse et du grand

Toulouse, Alain Garès est nommé directeur général de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) du Grand Toulouse. Créée en 2010 par la communauté urbaine et la Région Midi-Pyrénées, présidée par Pierre Cohen, président du Grand Toulouse, cette structure à capitaux exclusivement publics, est chargée de piloter la réalisation deux grands équipements destinés à répondre aux besoins de développement économique et d'assurer une visibilité

à l'international de la métropole toulousaine : le parc des expositions de Toulouse Midi-Pyrénées qui s'inscrit dans une réflexion plus générale sur la structuration du développement de l'urbanisation au nord ouest de la ville de Toulouse à proximité de l'aéroport de Toulouse Matabiau, en prévision de l'arrivée du Train à Grande vitesse (TGV) reliant Paris, Bordeaux, Toulouse, qui devra être opérationnel en 2020. La restructuration de la gare Matabiau-Marengo permettra la recomposition urbaine du quartier élargi et sa requalification. Un quartier d'affaires autour de la gare et des programmes de logements et d'équipements sont prévus en accompagnement de ce

pôle multimodal. Dans sa tâche, il sera accompagné d'Anne Fraisse, directrice de projet du Parc des Expositions et d'Olivier Duvernois, directeur de projet pour le pôle Matabiau. Le PUCA participe aux réflexions de la SPLA via deux actions sur chacun des deux secteurs de projets, élargies en question. Tout d'abord, par le concours d'architecture et d'urbanisme « European » dont les deux dernières sessions ont fait travailler plus de 100 équipes sur deux secteurs de projets inclus dans les réflexions de la SPLA (la reconversion du Centre Technique du Raisin de la gare Matabiau pour European 10 et la structuration d'une urbanité propre à la commune de Seilh avec

le site de Laubis tout proche du Parc des Expositions pour European 11). Sur ces deux sites, les suites opérationnelles du concours sont actuellement en cours. D'autre part, le travail de la SPLA fait actuellement l'objet d'une étude réalisée par le Groupement d'études et de recherche en Urbanisme (GERU) dans le cadre du programme d'études Urbanisme de projet en chantier accompagnant les réformes du code de l'urbanisme actuellement en cours. Ce travail traite des échelles spatiale et temporelle du projet urbain, des outils de planification, de communication et procédures mises en place, des modalités de gestion des projets et de l'organisation des acteurs, du partenariat avec le privé.

CONSULTATIONS

Les temporalités urbaines durables

Parler de développement durable, même si, comme le soulignent certains, c'est une mauvaise traduction de l'anglais « sustainable », a cependant le mérite de poser la question des temporalités à l'échelle du bâtiment, du quartier, de la ville et de région urbaine. Pour explorer cette thématique le PUCA lance,

dans un premier temps, trois micro-consultations qui ont pour objectifs d'établir un état des lieux des travaux de recherche menés et d'identifier les principales questions qui se posent. Ces trois micro-consultations sont :

- Comment représenter en dynamique les temporalités des territoires ? (Patrice Aubertel)

- Quelle(s) temporalité(s) prendre en compte dans un projet urbain durable ? (Pierre Bernard)
- Logement durable, l'enjeu de l'obsolescence ? (Olivier Gaudron)

Les propositions devront parvenir avant le mercredi 25 avril pour les deux premières et avant le 25 mai pour la troisième. Les notes de cadrage des micro-

consultations sont téléchargeables sur le site du PUCA :
http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/consultations/

Pour plus d'informations
Patrice Aubertel
Patrice.aubertel@developpement-durable.gouv.fr
Pierre Bernard
Pierre.bernard@developpement-durable.gouv.fr
Olivier Gaudron
Olivier.gaudron@developpement-durable.gouv.fr

L'intercommunalité, un outil de cohérence territoriale

Quelles compétences affirment les intercommunalités ? Comment ces compétences doivent-elles être mises en œuvre ?

Les périmètres des intercommunalités doivent correspondre à des périmètres pertinents permettant de mettre en place des politiques structurantes fortes. Ils correspondent à des bassins de vie pour les habitants auxquels on souhaite apporter les meilleurs services, au moindre coût, services que les communes seules ne sont pas le plus souvent en mesure de proposer. Cela concerne par exemple le développement économique harmonieux en évitant le développement de pôles commerciaux de périphérie anarchiques entraînant la dévitalisation des centres-villes. Une véritable politique de concertation doit être instaurée pour maintenir l'animation des centres-villes, en laissant s'installer en périphérie seulement les enseignes qui ne peuvent pas s'épanouir dans les centres-villes. Il s'agit de faire en sorte que chaque commune exerce ses compétences non pas en fonction de ses seuls intérêts, mais en fonction d'un intérêt plus large qui est celui de l'agglomération dans sa globalité. Cela vaut également pour le logement, les transports, les installations sportives ou encore l'accès à la culture. Chaque commune n'a pas les moyens d'assumer seule la mise en œuvre optimale d'équipements collectifs très coûteux. Les aspects environnementaux comme la qualité de l'air et le bruit doivent à l'évidence être envisagés à une échelle plus large que celle de la commune. Les communes ne sont pas isolées les unes des autres et vivent en interdépendance étroite. Nous devons donc agir tous ensemble, en optimisant et mettant en cohérence les objectifs et donc les moyens. C'est tout l'enjeu de l'intercommunalité.

L'intercommunalité peut-elle produire de la ville ?

Bien sûr, mais elle ne peut le faire correctement qu'à condition de se mettre d'accord sur une politique commune de territoire. Toutes les intercommunalités produisent aujourd'hui de la ville, mais elles doivent aussi reconstruire la ville sur la ville. Faire de la ville, c'est d'abord préserver tout ce qui doit l'être mais aussi réparer les erreurs du passé. Dans l'histoire, on s'aperçoit que la ville s'est le plus souvent construite sans schéma d'ensemble et sans cohérence. Cette volonté de cohérence nous permet, par exemple, d'aménager sur notre communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines un quartier à cheval sur trois communes : Buchelay, Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie.

Pour faire cela de façon efficace, les territoires ont besoin des PLU intercommunaux, afin de permettre aux élus communaux de débattre ensemble, pour le bien commun du territoire. Aujourd'hui, sans PLU intercommunaux tout est très compliqué. Les intercommunalités exercent aujourd'hui les compétences de développement économique, de logements et de transports sans disposer des outils nécessaires à l'exercice de ces compétences.

Comment assurer aux intercommunalités une autonomie financière ?

Plus qu'une autonomie financière, il faut aux intercommunalités les moyens nécessaires pour le bon exercice de l'ensemble des compétences qui sont les leurs. C'est pourquoi, je ne suis pas arc-bouté sur le principe de l'autonomie en la matière. À ce titre, l'exemple des *Länders* allemands est intéressant : ils fonctionnent sans aucune autonomie et remplissent pourtant souvent très correctement leurs missions. Ce qui me paraît essentiel n'est pas l'autonomie, mais de disposer des moyens nécessaires pour exercer nos compétences dans de bonnes conditions. De plus, il existe une telle disparité, non justifiée, entre les territoires que l'autonomie pose un problème. Je pense qu'il faudra le plus rapidement possible remédier à ces disparités par la péréquation. Si celle-ci est instaurée de manière juste et équitable, c'est-à-dire en déterminant de manière objective, d'une part, la richesse des collectivités territoriales et d'autre part leurs besoins, elle participera au bon fonctionnement des territoires et donc de la France.

Quel est le degré d'autonomie normative des intercommunalités face aux normes produites à d'autres niveaux, national, mais aussi régional, européen, international et transnational ?

Nous sommes un pays de la vieille Europe, coincé par des normes et contraintes qu'il s'est lui-même infligé. Plutôt que de parler de normes, il faudrait surtout alléger le fonctionnement de notre pays, libérer les initiatives mais en étant sévère vis-à-vis de ceux qui ne respecteraient pas un certain nombre de règles. Dans d'autres pays, les responsables définissent les objectifs à atteindre en laissant aux acteurs le choix de déterminer le chemin à suivre pour y parvenir. Il faut maintenant instaurer une obligation de résultats, en laissant à l'intelligence collective des acteurs le soin de déterminer les meilleurs moyens pour les atteindre, la puissance publique n'ayant plus qu'à contrôler si les résultats ont été atteints.

La montée de l'expertise des services intercommunaux, notamment dans le domaine du développement durable ou de la mixité sociale, suscite-t-elle l'émergence d'une production normative ?

Il existe quantité d'expériences locales intéressantes réalisées par les intercommunalités qu'il faudrait recenser et faire connaître pour les étendre. Or, force est de constater que chacun travaille trop dans son coin. Un changement de mentalité est nécessaire. Les élus

sont souvent des gens isolés, avec un environnement technique et administratif insuffisant. Ils n'ont pas la capacité de voir ce qui se passe autour. C'est tout l'intérêt de l'intercommunalité et notamment d'associations comme l'ADCF (Assemblée des communautés de France) qui est une plate-forme d'analyse et d'expériences. Je regrette que d'autres organismes comme l'ADEME par exemple ne soient pas eux-mêmes des plates-formes de ressources pour les collectivités territoriales, pour ce qui relève du développement durable. En matière de réussite, je peux citer par exemple le projet de rénovation urbaine que nous avons conduit sur le Mantois dans le quartier du Val Fourré, à Mantes-la-Jolie. Il a suscité un intérêt national. Nous l'avons réussi parce que nous l'avons traité à l'échelle intercommunale et non de la seule commune. Nous avons par exemple détruit sur ce quartier plus de 1 000 logements sociaux, en reconstruisant moins de 4 %, les autres ayant été reconstruits sur les autres communes de la CAMY. La plupart des territoires confrontés à la même situation n'ont pas eu d'autres possibilités que de les reconstruire sur site, en maintenant une même densité de logements sociaux, faute de communes volontaires pour accueillir les logements à reconstruire. En s'appuyant sur l'intercommunalité, nous avons ainsi réussi à diminuer sur le quartier le nombre de logements sociaux, à augmenter l'accession à la propriété et donc à modifier l'état d'esprit de ce quartier qui aujourd'hui peut être considéré comme un quartier comme les autres. La construction d'équipements publics et notamment d'un important centre aquatique a également contribué à transformer très favorablement ce territoire en lui restaurant son attractivité.



© DR

Comment organiser l'intercommunalité francilienne, entre les communes et la métropole ?

Nous avons à la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines la chance d'avoir un pôle urbain central fort qui doit être le moteur de notre développement (économique, logement, culturel...) puis une première couronne de communes péri-urbaines et enfin une seconde constituée de communes rurales. Le pôle urbain est le moteur du développement de toute l'agglomération, la couronne verte offrant quant à elle des avantages paysagers et environnementaux d'une très grande qualité qu'il nous faut impérativement préserver car c'est un atout essentiel d'un point de vue résidentiel. Mais, pour que tout cela fonctionne, la richesse générée par l'activité du centre urbain doit aussi aller vers les communes périphériques beaucoup moins riches composant notre poumon vert.

Les communes ralliées à l'intercommunalité vont-elles dans le même sens ?

Toutes les communes ont rejoint l'intercommunalité (30 communes aujourd'hui) de façon volontaire. Le bon fonctionnement tient à un état d'esprit qui se forge avec le temps, selon le principe que l'on reçoit en fonction de ce que l'on donne. On n'intègre pas une intercommunalité pour venir y chercher des moyens pour sa commune, comme ce pouvait être le cas, il y a vingt ans, mais bel et bien pour construire et participer à un projet commun de territoire ou chacun doit apporter sa contribution. Cela impose le respect de toutes les communes quelles que soient leur taille ou leur population. Chacun doit pouvoir se faire entendre et participer au débat sans jamais avoir l'impression d'être marginalisé.

Biographie

Docteur vétérinaire de profession, Dominique Braye préside la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines (Yvelines) depuis 1995. Il est également conseiller municipal de la commune de Buchelay, dont il a été maire pendant 22 ans, jusqu'en 2008. Il a été sénateur des Yvelines de 1995 à 2011, choisissant de ne pas se représenter. Spécialisé dans les problématiques du logement et de l'urbanisme, de la gestion des déchets et du développement durable et d'intercommunalité, il a exercé au sein de la chambre haute du Parlement les fonctions de secrétaire du Sénat et de secrétaire de la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire. Il est co-auteur du rapport d'information sénatorial « Les nouveaux contours de l'administration française : quelles intercommunalités pour demain ? », publié en juin 2011. Il est par ailleurs Secrétaire national de l'Assemblée des communautés de France (ADCF) chargé des relations avec le Parlement. Outre le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) qu'il préside depuis 2009, Dominique Braye préside également la plate-forme de recherche en énergie dans le bâtiment (PREBAT) et est actuellement président de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH).



ZOOM SUR

Qualité et sûreté
des espaces urbains
Onze expériences novatrices

Sous la direction d'Emmanuel Raoul, secrétaire permanent du PUCA, 180 pages, janvier 2012



Comment améliorer la sûreté des espaces urbains ? Le PUCA apporte des éléments de réponse à travers son programme opérationnel « Qualité et sûreté des espaces urbains ».

Dix collectivités locales (Aubervilliers, Chelles, Le Havre, Le Kremlin-Bicêtre, Lille, Melun, Montbéliard, Nantes, Sevrans, Strasbourg) et un maître d'ouvrage privé (La compagnie de Phalsbourg) ont été retenus pour réaliser treize opérations d'aménagement en contexte urbain varié (quartiers en rénovation urbaine, quartiers de gare, galerie commerciale, centre commercial, parking souterrain, etc.). Associant à la réflexion et à l'action concepteurs, bureaux d'études et chercheurs (architectes, urbanistes, paysagistes, mais également sociologues, ethnologues,

juristes et programmateurs), cette approche pluridisciplinaire, en étroite relation avec la maîtrise d'ouvrage, entend apporter des réponses novatrices au traitement de cette problématique devenue une préoccupation majeure de l'Etat et des collectivités locales. Il émerge de ce partenariat et de cette confrontation des idées avec la réalité des sites une hypothèse fédératrice : l'amélioration de la sûreté passe par une gestion d'espaces plus ouverts. Autre donnée intéressante à retenir : la requalification des sites retenus – dont aucun ne relevait d'un projet financé par l'ANRU – n'a pratiquement pas eu recours à la démolition de logements. Ce parti pris, associé à des moyens financiers réduits, « a fait émerger des projets de renouvellement urbain d'une nature sensiblement différente de ceux conduits dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville », souligne Emmanuel Raoul. Ce programme « Qualité et sûreté des espaces urbains » apporte des solutions innovantes pour concevoir un projet urbain répondant aux attentes de confort des habitants et aux problèmes de sûreté. Cet ouvrage rend compte de ces résultats.

Pour plus d'informations
Bertrand Vallet, responsable du programme
« qualité et sûreté des espaces urbains »
Bertrand.vallet@developpement-durable.gouv.fr
Christophe Perrocheau,
chargé de valorisation
christophe.perrocheau@i-carre.net

CAHIERS EXPÉRIMENTATION

Mixité fonctionnelle et flexibilité
programmétique
Bâtiments exemplaires BATEX

Frédéric Mialet, architecte



Le but du programme BATEX est de constituer un corpus de références sur des bâtiments résidentiels ou tertiaires,

permettant d'analyser les innovations mises en œuvre dans différents domaines relatifs à la qualité de la construction. « Dans quelle mesure ces innovations donnent-elles un caractère d'exemplarité au bâtiment considéré ? » : telle est la question posée, justifiant des observations, évaluations ou analyses sur différentes réalisations. Cette étude, composée de deux ouvrages d'analyse et de monographies, porte sur le thème de la mixité fonctionnelle et de la flexibilité programmétique. Elle s'appuie sur trois opérations à Lille, Metz et Lyon, qui témoignent de l'essor de la mixité programmétique couplée à la mixité sociale, dans l'optique à la fois d'un resserrement du maillage géographique des activités dans la ville et d'un meilleur équilibre entre résidents de divers horizons sociaux et de générations différentes.

À bâtiment exemplaire,
chantier exemplaire ?
Bâtiments exemplaires BATEX

Gisèle Cloarec, Marie-France Gueyffier, consultants



De nombreux bâtiments peuvent prétendre à l'exemplarité selon divers critères :

respect des réglementations, consommation d'énergie, qualité d'usage pour les utilisateurs, qualité architecturale, inscription urbaine... Cette étude, composée de deux ouvrages d'analyse et de monographies, a moins recherché l'exemplarité des constructions que les conditions permettant, en amont du chantier et sur le chantier, de satisfaire à ces critères d'exemplarité qui, additionnés, devraient préfigurer le « zéro défaut » de la construction. L'observation a mis l'accent sur les conditions organisationnelles et techniques nécessaires à l'accomplissement de l'exemplaire, en particulier dans le cadre de procédés industrialisés de construction.

Pour plus d'informations
Olivier Gaudron
olivier.gaudron@developpement-durable.gouv.fr
Christophe Perrocheau
christophe.perrocheau@i-carre.net

COLLECTION IMAGES

Quartier Saint-Jean des Jardins
à Chalon-sur-Saône
Collection images : cahier 2

Photographies : Eric Bernath

Qualité et sûreté des espaces urbains
Collection images : cahier 3

Photographies : Romain Gibert



Les cahiers sont téléchargeables sur le site internet du PUCA : <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/> ou en version papier par simple demande auprès de christophe.perrocheau@i-carre.net

Oscillations
Numéro 0

160 pages, 24 €



Oscillations est une revue de sciences humaines et d'art, un lieu de rencontre entre textes et images, qui tisseront eux-mêmes, selon des modalités, à chaque fois singulières, les liens qui les unissent. Le numéro 0 est paru en décembre 2011, différentes sciences humaines s'y rencontrent (« Parcours de vie, temporalités, mobilité : les transports et l'horizon de la mort par Michel Bonnet » ; confrontation, à travers le parcours de vie de l'auteur, entre les conceptions micro-économiques de l'utilité telle que la révèle la modélisation du temps de transport avec les significations sociétales et existentielles du temps en jeu dans la mobilité quotidienne à la lumière des philosophes Henri Lefebvre, Gilles Deleuze, Comélius Castoriadis notamment) et s'y croisent autour des thèmes : « Territoire de la pensée », « Inférieur » ou encore « Le protocole ». Plusieurs œuvres originales y ont été transposées par les artistes eux-mêmes.

contact@revue-oscillations.eu

À PARAÎTRE

Le projet négocié (sous la direction de Pascal Chambart de Lawe)

COLLECTION RECHERCHES DU PUCA

Anthropologie des usages
de l'énergie dans l'habitat
Un état des lieux

Hélène Subrémon, Recherche n° 200,
Diffusion Certu, 8 €



Mais que sait-on au juste des pratiques et usages de l'énergie dans l'habitat ? Que peut-on attendre des habitants que nous sommes, pris entre bonne volonté écologique et exigences de confort, entre difficulté à se chauffer et souci d'économiser,

entre « raison domestique » et prescriptions techniques ? Suspendant pour un temps tout jugement et toute posture normative, cette étude fait le point sur la question à partir d'un tour d'horizon de la littérature sociologique et anthropologique sur le sujet et en l'assortissant d'une riche bibliographie commentée, tant française qu'étrangère.

Pour plus d'informations
François Ménard
francois.menard@developpement-durable.gouv.fr

LE PUCA CHEZ LES ÉDITEURS

A quoi sert la rénovation urbaine ?

Sous la direction de Jacques Donzelot
Editions des PUF, collection « La ville
en débat » 2012, 12 €



A quoi sert la rénovation urbaine ? A résoudre le problème des banlieues en y restaurant une mixité sociale à la faveur d'une transformation de leur paysage urbain. Mais, si les mutations de celui-ci sont impressionnantes,

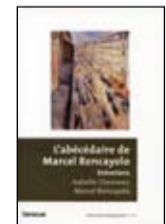
on ne peut pas dire qu'il en aille de même pour la composition sociale des cités, ni que les problèmes de banlieues – le chômage, l'échec scolaire, la délinquance – soient en cours de résolution. Faut-il voir alors dans cette politique un exercice illusoire ? Les témoignages des acteurs et des observateurs rassemblés dans cet ouvrage dégagent plutôt un mélange de satisfaction et d'inquiétude. Comme si la rénovation avait permis de faire pénétrer la ville dans le quartier, mais qu'il restait à faire en sorte que ses habitants puissent pénétrer la ville.

www.puf.com

À LIRE

L'Abécédaire de Marcel Roncayolo
Entretiens

Isabelle Chesneau et Marcel Roncayolo
Infolio éditions, collection Archigraphie
Poche, 608 pages, 12 €



L'abécédaire de Marcel Roncayolo est le résultat d'une série d'entretiens entre Isabelle Chesneau et Marcel Roncayolo. L'ouvrage pose la question des choix méthodologiques et

conceptuels de Roncayolo, et celle de la validité de leur transfert d'une discipline à l'autre.

www.infolio.ch

Rapport : La mobilité et les transports
dans les territoires ruraux

Ce rapport établi par Emmanuel Raoul, inspecteur général de l'INSEE et Michel Casteigts, inspecteur général de l'administration, examine les conséquences de l'organisation des transports collectifs sur la desserte des territoires ruraux, les formes de coopération déjà existantes entre les autorités organisatrices et les évolutions susceptibles d'améliorer les offres de mobilité pour les populations concernées.

Téléchargeable sur le site internet du PUCA
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

La négociation dans
les projets urbains de tramway
Éléments pour une sociologie
de la « ville durable »

Philippe Hamman, Christine Blanc et
Cécile Frank, Editions P.I.E. Peter Lang

Qu'est-ce qu'une « ville durable » ? Comment se construit-elle collectivement ? Alors que la thématique de la « participation citoyenne » fait aujourd'hui florès, quelle part concrète prennent les habitants à la fabrique de la ville et au tissage de ses urbanités ? Quels acteurs et institutions se trouvent en interaction, voire en conflit, et quels compromis se dessinent ?

www.peterlang.com

La réhabilitation énergétique
des logements

Catherine Charlot-Valdieu et Philippe
Outrequin, Editions Le Moniteur,
novembre 2011, 272 pages, 55 €
www.editionsdumoniteur.com

Ce livre propose aux différents acteurs concernés par la réhabilitation des logements une feuille de route précise leur permettant de définir une stratégie et de finaliser des choix. Il se compose de quatre parties : enjeux socio-économiques et environnementaux ; panorama des techniques ; outils et méthodes ; stratégies territoriales et patrimoniales.

plan	urbanisme	construction	architecture
► Le gouvernement des villes et la fabrique du bien commun			
Planification sociale de l'urbain et services publics			
Citoyenneté et décision urbaine			
Intercommunalité et métropolisation			
Normes et fabrique du bien commun			
► Le renouveau urbain			
Rénovation urbaine et mixité sociale			
Renouvellement et recomposition des quartiers			
Créativité et attractivité des villes			
► L'avenir des périphéries urbaines			
Territoires urbains et sûreté			
Architecture de la grande échelle			
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité			
Systèmes périurbains et coûts d'urbanisation			
Dynamiques et pratiques résidentielles			
► Comportements résidentiels et défis démographiques			
Vieillesse de la population et choix résidentiels			
Habitat et services aux personnes âgées			
Évolutions démographiques et inégalités territoriales			
► Accès au logement			
Trajectoires résidentielles			
Recompositions institutionnelles de l'offre de logement			
Modes et formes de l'hébergement			
Économie foncière et immobilière			
► L'innovation dans l'architecture et la construction			
Logements optimisés : coûts, qualité, fiabilité, délais			
Concept qualité, habitat, énergie			
Observatoire des bâtiments durables			
Logement Design pour tous			
Évaluation énergétique du patrimoine existant (PREBAT)			
Bâtiments démonstrateurs (PREBAT)			
REHA (PREBAT)			
► Territoires et acteurs économiques			
Espaces urbains et dynamiques économiques			
Lieux, flux, réseaux dans la ville des services			
Développement économique local et mondialisation			
Économie de l'aménagement			
Attractivité des territoires			
► Vers des villes viables et acceptables			
Politiques territoriales et développement durable			
Risques technologiques : enjeux économiques et territoriaux			
Villa urbaine durable			
Quartiers durables			
Aménagement et démarches HQE			
Collectivités locales et politiques énergétiques (PREBAT)			
Collectivités locales et défi climatique (PREBAT)			

Premier plan
N° 25 janvier-mars 2012
Journal d'informations du PUCA
plan urbanisme construction architecture
Grande Arche de la Défense Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
tél. 01 40 81 24 30
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

Directeur de la publication :
Emmanuel Raoul
secrétaire permanent du PUCA

Rédactrice en chef :
Josette Marie-Jean-Robert
tél. 01 40 81 24 30
josette.marie-jean-robert
@developpement-durable.gouv.fr

Rédaction :
Pierre Derrouch/Innovapresse
Secrétariat de rédaction :
Marie-Line Descroix/Innovapresse

Conception graphique :
Laëticia Loas-Orsel
d'après la maquette de LM communiquer
Impression :
Corlet (14)

Crédits photos :
Tous droits réservés.

Premier Plan sur internet
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca
ISSN 0183-0937
Tiré à 8 400 exemplaires

Ont participé à ce numéro :
Patrice Aubertel, Pierre Bernard,
Françoise Baudouin, Alain Coquet,
Philippe Cromback, Olivier Gaudron,
Pauline Lefort, Pascal Lemonnier,
François Ménard, Isabelle Moulin,
Christophe Perrocheau, Nicole Rousier,
Virginie Thomas, Bertrand Vallet.